

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

ARAB TUNISIAN LEASE –ATL-

Siège social: sis à Immeuble Ennour, Centre Urbain Nord-1082

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions ATL et l'intermédiaire en bourse AFC informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 12 décembre 2022.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de l'ATL est rentré en vigueur le 12 décembre 2019.

Il était composé de 100 000 titres ATL et de 250 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, ce dernier était composé de 116 154 titres ATL et de 210 000 Dt de liquidité.

Ledit contrat ne sera pas renouvelé.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.